Dalkia Wastenergy

UN ACCORD D'ENGAGEMENT RELATIF À SA CESSION

Nous vous en parlions dans notre précédent numéro, après 75 ans d'affiliation au groupe EDF, le groupe Dalkia, souhaitant conserver ses capitaux pour son propre développement, a annoncé en 2020 la cession de sa filiale Dalkia Wastenergy.

Le 21 mai dernier, après avoir pris l'avis consultatif obligatoire du Comité social et économique de Dalkia Wastenergy, le Groupe a aussitôt déclaré avoir signé un accord engageant, relatif à la cession de sa filiale à Paprec. La réalisation de l'opération devrait avoir lieu au troisième trimestre 2021 et reste conditionnée à l'obtention des autorisations règlementaires applicables, en particulier celle de l'Autorité de la concurrence. Le groupe français Paprec est spécialisé dans la collecte et le traitement des déchets. L'accord intervient après le début des négociations en mars 2021 entre les deux groupes. L'acquisition de cette filiale permettra à Paprec de devenir le troisième acteur français de la valorisation énergétique des déchets et d'acquérir des compétences rares comme celles, par exemple, liées au marché des Combustibles solides de récupération (CSR). Paprec a déjà indiqué aux organisations syndicales que cette nouvelle division retrouverait le nom de TIRU (Traitement industriel des résidus urbains). Cette entreprise avait été créée en 1922 par la ville de Paris pour gérer les 4 unités de valorisation énergétique franciliennes : Saint-Ouen, Ivry, Issy-les-Moulineaux, Romainville.

Paprec Group est une entreprise française de collecte et recyclage de déchets industriels et ménagers fondée en 1994 dont le siège historique est situé à La Courneuve (Seine-Saint-Denis).

Pour la CFE Énergies, les ambitions stratégiques de Paprec, associées à des réserves de capitaux importantes, sont sur le plan industriel de réelles opportunités pour l'avenir.
En revanche, la partie sociale est loin de répondre aux nombreuses inquiétudes sur le changement des organisations et des conditions de travail.
Si certaines situations ont déjà trouvé une issue favorable, le champ des possibles des salariés qui bénéficient du statut des IEG va considérablement se réduire. Leur devenir est une préoccupation de nos militants qui ont, lors d'une rencontre, déjà pu alerter les dirigeants de Paprec.